

PUBLIC / PRIVÉ : TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE LE 12 SEPTEMBRE...

4 septembre 2017

La fonction publique est durement attaquée. Le code du travail est mort sur ordonnances.
La précarité se généralise (baisse des APL, coup d'arrêt du financement des contrats aidés - issue de secours pour de nombreux (-es) sans emploi -...).
Ce gouvernement ultra-libéral précarise et flexibilise.

La fonction publique, variable d'ajustement comptable...

- 120 000 suppressions d'emplois sur le quinquennat : des missions en péril, des chômeurs en plus.
- Gel du point d'indice, alors que les fonctionnaires ont perdu 18,50% de pouvoir d'achat depuis 2000.
- CSG en hausse de 1,7% et compensation plus qu'aléatoire.
- Remise en cause du calendrier PPCR : les syndicats qui avaient accepté ce processus en sont pour leurs frais. Nous avons bien raison de ne pas signer.
- Jour de carence instauré et non compensé par l'employeur public, alors qu'il est compensé dans 80 % des entreprises du secteur privé.
- Coupes budgétaires et restructurations avec à la clef fermetures de services publics ou réduction de leur voilure.
- Il n'y a plus de ministère de la fonction publique, place au ministère de l'action et des comptes publics : la logique comptable de réduction de la dépense publique est à l'œuvre.
- Le statut général de la fonction publique est menacé : aux emplois de titulaires succéderont de plus en plus d'emplois contractuels déjà nombreux : ils/elles sont près de un million dans la fonction publique (près de 20% des emplois publics). Précarité, flexibilité et mobilité sont le lot d'un nombre grandissant d'agent(e)s publics.

Code du travail, mort sur ordonnance...

- Facilitation des licenciements collectifs et individuels : mise en place de la rupture conventionnelle collective. Les ruptures conventionnelles individuelles étaient déjà massivement utilisées (plus de 2 millions). L'employeur pourra procéder par accord d'entreprise pour imposer des départs soi-disant volontaires, véritables licenciements déguisés.
- Remise en cause de la hiérarchie des normes : les entreprises pourront non seulement négocier sur le temps de travail (c'était déjà possible), mais aussi sur la rémunération, la santé au travail et les mobilités. C'est le dumping social généralisé !
- Plafonnement des indemnités prudhommales
- Limitation drastique des maigres droits liés à la pénibilité.
- Le CDI remis en cause au profit des CDD : les branches pourront décider de modifier les règles du CDD (qui relevaient auparavant de la loi) et recourir au contrat de chantier ou de projet, ce qui accroît la précarité des emplois.
- Fusion des instances de représentation du personnel et disparition du CHS-CT



Pour les riches particuliers et les entreprises, c'est toujours plus de profits et moins d'impôts (baisse de l'ISF et de l'impôt sur les sociétés). Le coût des services publics qui ne seront plus rendus (transport, santé, école...) sera supporté par les particuliers qui bénéficieront seulement des services auxquels leurs moyens leur donneront accès.

Pendant ce temps, la fraude fiscale (80 Milliards d'euros) et l'optimisation fiscale des grandes entreprises coûtent cher au budget de l'Etat. Pour la population, c'est toujours plus de précarité et de chômage.

La f[®] acture sociale se creuse. Nous ne voulons pas de cette société là !

...ET ENSUITE, ON CONTINUE !

Cette journée est la première étape d'une mobilisation que nous construisons tous ensemble, salariés et agents publics.

CONTACT :
MAIL : CONTACTFP@SOLIDAIRES.ORG
TÉL : 01 58 39 30 20